

Le 7 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 décembre 2015, de 20 h 00 à 21 h 05 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
Mme Hélène Dumont, conseillère (absente)
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015
6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015
7. Approbation et autorisation des comptes à payer
8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er décembre 2015 pour la période de janvier au 1er décembre 2015
9. Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de l'année 2015
10. Ajustement des postes budgétaires
11. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
12. Soumission – ouvrier municipal - entretien et surveillance patinoire – conciergerie – entretien des parcs et terrains municipaux
13. Rapport d'organismes
14. Recommandations du Comité consultatif en urbanisme
15. Nomination des maires suppléants
16. Nomination des inspecteurs en bâtiments et en environnement
17. Nomination du conciliateur arbitre et des suppléants
18. Contrat d'études géotechniques – projet des eaux usées
19. Résolution modifiant la résolution # 218-2015 – entretien des planchers
20. Avis de motion – règlement décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2016
21. Avis de motion – règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 au cours d'eau Branche de la Grève du ruisseau Clair
22. Avis de motion – règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 à l'Aboiteau St-Louis / St-Denis

23. Adoption du calendrier des séances ordinaires – année 2016
24. Vœux de Noël des membres du Conseil municipal
25. Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes
26. Correspondance
27. Autres sujets
28. Période de questions
29. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015

224-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015

225-2015

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015.

6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2015.

7. Approbation et autorisation des comptes à payer

226-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 69 378,37 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

8. Dépôt du rapport budgétaire au 1^{er} décembre 2015 pour la période de janvier au 1^{er} décembre 2015

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 1^{er} décembre 2015 à chacun des membres du Conseil.

9. Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de l'année 2016

CONSIDÉRANT

l'article 954 du Code municipal du Québec relatif au devoir du Conseil municipal de préparer et d'adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier;

227-2015

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu, à l'unanimité des membres présents de fixer au 17 décembre 2015 à 20 heures, la date et l'heure de la séance extraordinaire du Conseil municipal pour l'adoption du budget de la municipalité de Saint-Denis-De

La Bouteillerie pour l'année financière 2016 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

10. Ajustement des postes budgétaires

CONSIDÉRANT

228-2015

qu'il y a lieu d'ajuster le budget de l'année 2015 dans certains postes afin d'équilibrer les dépenses;

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu, à l'unanimité des membres présents que la municipalité accepte les transferts budgétaires proposés et autorise la secrétaire-trésorière à procéder aux transferts budgétaires pour assurer l'équilibre du budget.

11. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil qu'il y a beaucoup de rencontres qui se tiennent présentement concernant l'uniformisation de la réglementation.

Il y a eu un nombre record, à la baisse, des sorties en 2015 soit un nombre de 20 sorties à date comparativement à une quarantaine de sorties en 2014.

Il y aura la rencontre mensuelle de la Régie qui se tiendra à Saint-Denis le 11 décembre lors de laquelle tous les pompiers ont été invités. La rencontre sera suivie d'un goûter.

12. Soumission – ouvrier municipal – entretien et surveillance patinoire – conciergerie – entretien des parcs et terrains municipaux

CONSIDÉRANT

que la municipalité a lancé un appel d'offres pour les travaux listés ci-haut :

CONSIDÉRANT

que la municipalité n'a reçu aucune soumission;

CONSIDÉRANT

que la municipalité doit continuer d'entretenir ses infrastructures et d'offrir des services à ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,
229-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de demande à M. Pierre Garon de Ferme Pierre Garon de présenter une offre de services pour les travaux suivants pour l'année 2016 :

- Contrat ouvrier municipal
- Préparation et entretien de la patinoire
- Surveillance de la patinoire (sur semaine)
- Contrat de conciergerie
- Entretien des parcs et terrains municipaux

13. Rapport d'organismes

M. Réal Lévesque informe les membres du conseil que les Services à la famille ont terminé l'installation d'une nouvelle fenêtre. La pièce pourra donc être utilisée par les enfants puisqu'elle rencontre maintenant les exigences concernant la luminosité.

Mme Annick Mercier informe les membres du conseil que les boîtes pour la guignolée installées à divers endroits y resteront jusqu'à la fin de cette semaine.

Ayant participé à une rencontre concernant la Solidarité rurale, elle mentionne qu'il serait intéressant que les organismes de Saint-Denis soient mis au courant du programme « voisins solidaires ».

M. Denis Moreau informe les membres du conseil qu'il y a eu une rencontre du Comité consultatif en urbanisme concernant la prolongation de la rue Raymond. Davantage de détails seront donnés plus tard à cette séance.

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que la fête du Noël au Cœur du Kamouraska s'est tenu et que ce fut un grand succès, tout particulièrement le Marché de Noël.

14. Recommandations du Comité consultatif en urbanisme
Demande d'exclusion à la CPTAQ dans le projet le prolongement de la rue Raymond

CONSIDÉRANT

la rencontre des membres du Comité consultatif en urbanisme concernant la demande d'exclusion dans le dossier de prolongement de la rue Raymond;

CONSIDÉRANT

le résumé du document donné lors de cette séance publique;

CONSIDÉRANT

les recommandations du Comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

230-2015

Que la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie procède au dépôt de la demande d'exclusion auprès de la CPTAQ avec le rapport rédigé par le consultant, M. Louis-Georges Bérubé.

15. Nomination des maires suppléants

Il est proposé par M. Denis Moreau

231-2015

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseiller M. Christian Lévesque soit nommé le maire suppléant pour la période de janvier à juin 2016 et que le conseiller M. Réal Lévesque soit nommé le maire suppléant pour la période de juillet à décembre 2016.

De plus, les maires suppléants de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie sont désignés, par l'adoption de la présente résolution, substitués de M. le maire de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie à la MRC de Kamouraska.

16. Nomination des inspecteurs en bâtiments et en environnement

CONSIDÉRANT

la réglementation d'urbanisme de la municipalité, notamment

- l'article 3.1.1 du règlement numéro 170 étant le règlement concernant les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction,

- l'article 1.4 du règlement de zonage numéro 171,

- l'article 1.4 du règlement de lotissement numéro 172,

- l'article 1.4 du règlement de construction numéro 173 en regard de la désignation du fonctionnaire responsable de l'application desdits règlements;

232-2015

CONSIDÉRANT

l'existence d'une entente inter municipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement entre la municipalité régionale de comté de Kamouraska et d'autres municipalités;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Gilles Plourde à titre d'inspecteur en bâtiments et en environnement, chargé de l'application de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie ainsi que son adjoint et son adjointe M. Donald Guy et Mme Hélène Lévesque, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

17. Nomination du conciliateur arbitre et des suppléants

CONSIDÉRANT

que la MRC de Kamouraska a adopté une entente de conciliateur arbitre en juin 2015;

CONSIDÉRANT

que chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska s'est vu attribuer un conciliateur arbitre qui sera le premier répondant pour les cas nécessitant son intervention;

CONSIDÉRANT

que deux substituts ont été nommés pour chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT

qu'il y a lieu, pour chacune des municipalités, de nommer par résolution le conciliateur arbitre et ses substituts;

233-2015

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Donald Guy comme conciliateur arbitre et de nommer comme substituts Mme Hélène Lévesque et M. Gilles Plourde pour la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie à compter du 1^{er} janvier 2016 et ce, pour une durée d'un an.

18. Contrat d'études géotechniques – projet des eaux usées

CONSIDÉRANT

que la Municipalité a procédé à l'ouverture de soumissions le 3 décembre 2015 suite à un appel d'offres lancé pour l'étude géotechnique pour l'infiltration dans le sol;

CONSIDÉRANT

que quatre firmes ont été appelées à soumissionner;

CONSIDÉRANT

que deux firmes ont déposé leur formulaire de soumission dans les délais requis;

CONSIDÉRANT

que les deux soumissions reçues sont:

Englope Corp. pour un montant de 27 400 \$ plus taxes

GHD Consultants Ltée, pour un montant de 22 100 \$ plus taxes

234-2015

CONSIDÉRANT

la soumission la plus basse reçue et après avoir vérifié la conformité des soumissions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accepte l'offre de la firme GHD Consultants Ltée pour un montant total de 22 100 \$ plus taxes.

19. Résolution modifiant la résolution # 218-2015

CONSIDÉRANT

la résolution numéro 218-2015 adoptée lors de la séance du 2 novembre 2015 pour l'entretien des planchers du Complexe Municipal;

CONSIDÉRANT

que lors de l'adoption de la résolution l'entretien du plancher de la Bibliothèque n'avait pas été pris en considération et qu'il y avait lieu d'y faire le cirage;

235-2015
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier la résolution numéro 218-2015 par l'ajustement du montant de la soumission à 1 717,80 \$ plus taxes plutôt que 1 350 \$ plus taxes.

20. Avis de motion – règlement décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2016

M. Denis Moreau, conseiller, donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement établissant les différents taux de taxation pour l'année 2016 sera présenté pour adoption.

21. Avis de motion – règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 au cours d'eau Branche de la Grève du ruisseau Clair

Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère, donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 au cours d'eau branche de la Grève du ruisseau Clair sera présenté pour adoption.

22. Avis de motion – règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 à l'Aboiteau St-Louis / St-Denis

M. Réal Lévesque, conseiller, donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement répartissant le coût des travaux effectués en 2015 à l'Aboiteau St-Louis / St-Denis sera présenté pour adoption.

23. Adoption du calendrier des séances ordinaires – année 2016

CONSIDÉRANT

que, selon l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Christian Lévesque

236-2015

Et résolu à l'unanimité des membres présents, que le calendrier ci-après présenté soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront le lundi, à l'exception de la séance des mois de juillet et de septembre qui se tiendra le mardi. Les séances débuteront à 20h :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - 11 janvier 2016 | - 1er février 2016 |
| - 7 mars 2016 | - 4 avril 2016 |
| - 2 mai 2016 | - 6 juin 2016 |
| - 5 juillet 2016 | - 29 août 2016 |
| - 6 septembre 2016 | - 3 octobre 2016 |
| - 7 novembre 2016 | - 5 décembre 2016 |

24. Vœux de Noël des membres du Conseil municipal

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil municipal désirent transmettre leurs vœux de Noël à la population de Saint-Denis-De La Bouteillerie;

CONSIDÉRANT

qu'il y aura une parution du Journal «Reflets d'un Village » avant la fête de Noël;

237-2015

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu, à l'unanimité des membres présents, que les membres du Conseil municipal et le personnel de la municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie transmettent leurs vœux de Noël via le Journal «Reflets d'un Village», ainsi que sur le site Web de la Municipalité.

25. Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes

CONSIDÉRANT

l'obligation, pour la municipalité, de donner des congés fixes à ses employés pendant la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE
238-2015

il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu, à l'unanimité des membres présents, que le bureau municipal soit fermé durant le temps des fêtes, du 18 décembre 2015 jusqu'au 3 janvier 2016 inclusivement.

Le bureau sera ouvert à compter de 10 h 00, lundi le 4 janvier 2016.

Un avis de fermeture du bureau municipal sera affiché à l'entrée du Complexe Municipal, à l'entrée de l'Église ainsi que dans le Journal municipal.

26. Correspondance

27.1 MAMOT

Programme de la bonification des compensations tenant lieu de taxes – Exercices financiers 2014 et 2015

La Municipalité a reçu un montant de 1 876 \$ qui correspond à une bonification pour l'année 2015 au montant de 1 695 \$ et d'un montant de 181 \$ pour l'année 2014.

27.2 Ministre des Transports

Le ministre Robert Poeti annonce que la programmation des travaux dans le programme de la TECQ pour l'année 2015-2016 a été acceptée.

27.3 Hélène Dumont – Lettre de démission

CONSIDÉRANT

que Mme Hélène Dumont, conseillère au siège numéro 1 élue lors de l'élection partielle du 19 septembre 2014 a déposé en date du 10 novembre 2015 une lettre de démission;

EN CONSÉQUENCE

la secrétaire-trésorière, par la réception de cette lettre de démission en fait le dépôt en cette séance du conseil et est à même de constater la vacance du siège numéro 1 et en donne avis aux membres du conseil présents.

27.3.1 Décision des membres du conseil

CONSIDÉRANT

l'avis de vacance du siège numéro 1;

239-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

Les membres du conseil présents décrètent que le siège numéro 1 doit être comblé par une élection partielle.

27.3.2 Jour du scrutin

CONSIDÉRANT

la décision des membres du conseil de comblé le siège numéro 1 par une élection partielle;

La présidente d'élection déclare :

- que le jour du scrutin est fixé au 21 février 2016
- que les candidats et/ou candidates intéressés par le poste pourront déposer leur candidature à compter du 8 janvier 2016 et auront jusqu'au 22 janvier 2016, 16h30 pour le faire.

27.3.3 Nomination d'une secrétaire d'élections

CONSIDÉRANT

qu'il y aura élection partielle afin de comblé le siège numéro 1;

CONSIDÉRANT

qu'une secrétaire d'élection doit être nommée;

CONSIDÉRANT

que Madame Danielle Garon a informé la présidente d'élection de sa disponibilité à accomplir la tâche de secrétaire d'élection et d'accompagner la présidente d'élection;

240-2015
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que Madame Danielle Garon soit nommée secrétaire d'élection afin d'assister la présidente d'élections, et que celles-ci soient rémunérées selon le barème établi par le Directeur général des élections du Québec.

241-2015

M. Jean Dallaire, maire propose qu'une lettre de remerciements soit envoyée à Mme Hélène Dumont.

27.4 Le conseil de la Fabrique de Saint-Denis

Annonce le désistement de l'Association patrimoniale (Maison Chapais) dans le dossier du presbytère.

27.5 Les Services à la Famille de Saint-Denis

Les membres du conseil d'administration remercient la Municipalité pour l'aide financière accordée dans les dernières années.

27.6 Comité de la Bibliothèque municipale de Saint-Denis

Aide financière pour l'année 2016.

27.7 Finances Québec

Subvention – Budget du Député Norbert Morin

La Municipalité a reçu une subvention pour l'amélioration du réseau routier local pour un montant de 10 000 \$.

27.8 Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri

Tarif 2016 pour le fonds de post-fermeture du site d'enfouissement

La Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri annonce que le tarif pour la fermeture du site d'enfouissement passe de 11,50 \$ la tonne métrique à 10 \$ la tonne métrique ce qui porte la facture pour l'année 2016 à 2 602,60 \$ comparativement à 2 992,99 \$ en 2015.

27.9 Leucan

Remerciements à la Municipalité pour le don reçu.

27.10 La Traversée

Remerciements à la Municipalité pour avoir promulgué la Semaine kamouraskoise de sensibilisation aux préjugés.

27.11 CAUREQ

Un nouveau service est offert depuis le 1^{er} décembre 2015, soit le service Texto 9-1-1. Ce service est réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou qui présentent un trouble de la parole (SMTP).

28. Autres sujets

Mme Anne Desjardins informe les membres du conseil que :

- Souper-bénéfice de Promotion Kamouraska

CONSIDÉRANT

qu'un souper-bénéfice de Promotion Kamouraska en collaboration avec la SADC se tiendra ici à Saint-Denis le 15 décembre prochain à 18h30;

242-2015

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un billet soit acheté par La municipalité et que M. Christian Lévesque soit le représentant désigné.

- Une demande de commanditaire dans le feuillet paroissial

CONSIDÉRANT

qu'une demande a été faite à la Municipalité afin de devenir commanditaire dans le Feuillet paroissial de l'unité pastorale Kamouraska – Ouest

CONSIDÉRANT que la publication du feuillet se fait conjointement avec les paroisses de Saint-Philippe, Mont-Carmel, Saint-Gabriel, Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle;

CONSIDÉRANT que seule, la paroisse de Saint-Denis publie présentement son propre feuillet paroissial et que le désir de l'équipe pastorale est de présenter un seul feuillet paroissial dans les six paroisses;

EN CONSÉQUENCE,
243-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accepte de commanditer le feuillet paroissial pour un montant de 200 \$

Que le montant soit déboursé immédiatement afin de pouvoir débiter la commandite pour le prochain feuillet paroissial.

- Une demande d'aide financière de l'Association sportive de Saint-Denis pour l'impression de logo sur des chandails de hockey

CONSIDÉRANT que les membres de l'Association Sportive de Saint-Denis organisent l'activité «Festi Hockey», une activité qui connaît un important engouement depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que l'Association a fait faire des chandails de hockey et souhaite y faire imprimer le logo des commanditaires qui leur ont permis de faire cette acquisition;

244-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité accepte de donner une commandite pour un montant de 500 \$.

- Le Conseil du Saint-Laurent tiendra une rencontre de groupe de travail sur l'érosion et la submersion côtières

M. Denis Moreau, conseiller représentera la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie dans ce groupe de travail.

- Offre de réparation du ventilateur sur le toit de la patinoire

CONSIDÉRANT que lors de la dernière visite d'entretien la municipalité a été mise au courant d'un entretien qui deviendra nécessaire au système de ventilation de la patinoire;

CONSIDÉRANT qu'on ne peut prévoir si le système pourra continuer de fonctionner efficacement pendant toute la période hivernale;

CONSIDÉRANT qu'en cas de panne il ne sera pas possible d'effectuer de réparation lorsqu'il y aura de la neige sur le toit;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Majella Vaillancourt inc.

EN CONSÉQUENCE,
245-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de réparation de Majella Vaillancourt inc. selon les conditions indiquées sur la soumission numéro 10095.

29. Période de questions

M. Hervé Bérubé suggère qu'une lettre de remerciements soit envoyée au Cercle de Fermières de Saint-Denis pour la décoration de l'Arbre de Noël dans le cadre du concours intermunicipal. La décoration qui s'est vu décerner le premier prix.

M. Louis-J. Desjardins demande des informations supplémentaires concernant la demande d'exclusion dans le dossier de la prolongation de la rue Raymond. Il demande également que soit modifié le statut de l'édifice qui sert de Centre de Plein-Air afin que celui-ci ne soit plus identifié comme immeuble protégé.

Une vérification sera faite en ce sens.

30. Clôture et levée de la séance

246-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 05.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	124,22 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	572,31 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	1 293,47 \$
CENTRAIDE KRTB-CÔTE-DU-SUD	200,00 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DENIS	400,00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA - RIVIERE-DU-LOUP	89,68 \$
DÉCOR NEW LOOK	883,75 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	318,04 \$
EAU LIMPIDE	316,20 \$
ÉCOLE DESTROISMAISONS	20,00 \$
ÉDITIONS JURIDIQUES FD	94,50 \$
FERME PIERRE GARON	2 161,13 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00 \$
GROUPE DYNACO	696,20 \$
JALBERTECH	17 484,18 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	190,86 \$
LETTRAGE SYLMAX	57,49 \$

MAJELLA VAILLANCOURT ICN.	2 036,18 \$
MARC PELLETIER ENR.	45,97 \$
MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	7,78 \$
MARTECH SIGNALISATION INC	26,44 \$
MRC DE KAMOURASKA	1 433,50 \$
NETTOYEUR DAOUST FORGET	336,20 \$
NICOLE MOREAU	45,97 \$
PIERRE GARON	67,71 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	60,83 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 606,92 \$
ROGER DUBÉ	1 669,66 \$
ROTO-STATIC	1 975,04 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS INC	5,50 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	237,81 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 839,16 \$
VILLE SAINT-PASCAL	8 531,26 \$
WOLKERS KLUWER QUÉBEC LTEE	451,50 \$
	SOUS-TOTAL
	60 878,34 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTURNABLES DU MOIS DE NOVEMBRE 2015

SALAIRES (NOVEMBRE 2015)	3 190,17 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (NOVEMBRE 2015)	1 422,55 \$
CONCIERGERIE	808,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	149,13 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 682,23 \$
FRAIS BANCAIRE	91,75 \$
	SOUS-TOTAL
	8 500,03 \$
	GRAND-TOTAL
	<u>69 378,37 \$</u>